

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Daniel Sormanni, François Sottas et Mme Alice Ecuillon, acceptée par le Conseil municipal le 15 mai 1996, intitulée: «Tavaro SA: après la faillite, quelle stratégie pour la Ville de Genève?»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer au liquidateur de la masse en faillite l'achat des terrains de l'ancienne société Tavaro SA, à leur valeur de zone industrielle.

REPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette motion est devenue sans objet compte tenu d'un projet de parc public sur les anciens terrains de Tavaro, dont le projet de modification des limites de zones de construction est en cours de procédure d'adoption.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Pierre Muller

Le 4 avril 2007.